

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044102

145528

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent

Matricule : 451

Société : RAM

Actif

Pensionné

Autre :

Nom & Prénom : BOUKDOUR Brahim

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : CASA

Tél. : 06 63 47 18 51

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Dr. ALAMI M**  
Professeur en Cardiologie  
204, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél. 05 22 35 11 2061 . 578 06

Date de consultation : 17/ JAN. 2023

Nom et prénom du malade : BOUKDOUR BRAHIM

Age: 74

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ango

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : CASA

Le : 17/01/2023

Signature de l'adhérent[e] :

Boukhoury

8

**RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 JAN 2013	Consultation conseil	3.00	3.00 DT	Dr. ALAMI M Professeur en Cardiologie 264, Bd. Ghandi - Casablanca Tél. 0523 511206 05 57863

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Jeanne d'Arc 154, Avenue de l'Assomption 75017 Paris - France Tél. : 01 43 23 00 11 - Fax : 01 43 23 00 12	17/01/2013	24,20,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

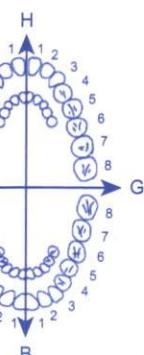
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

17/01/2023

BOUKDOUR BRAHIM

### DILATREND 25

1525 23 1/2cp a 8h

1/2cp a 20h

### TRIATEC 10

1525 23 1cp /J

### CRESTOR 10

1807 23 1cp /J

### KARDEGIC 75 1 sachet a 12H

### INEXIUM 20

8210 23 1cp /J

Pharmacie des Cygnes  
Mme. LAHRICHI SAMIA  
256, Boulevard de l'Oasis  
Tel: 05 22 98 65 17 - Casablanca

Dr. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél. (022) 390112; Urgences 061157806



4 260095 681454  
BOTTU SA  
PPV : 152 DH 50



4 260095 681454  
BOTTU SA  
PPV : 152 DH 50



4 260095 681454  
BOTTU SA  
PPV : 152 DH 50

207,00



207,00



207,00



Maphar  
Bd Alkamilia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar  
Bd Alkamilia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar  
Bd Alkamilia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70



SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubier bnoi al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

20 mg Cpr GR  
Boite 14  
640/50MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
6 118001 020591

**ECG**

**Pr ALAMI M ( s2 )**

Nom : BOUKDOUR BI	Sex : Male	Age : 74	Clinique N :	Section :
SN : 0020318	Case No. :	Lit No. :	Date : 17/01/2023	



Prompt:

Frequency:	1000Hz	PR Interval:	183 ms
Sample Time:	12s	QT Interval:	381 ms
HR.	70bpm	QTc Interval:	411 ms
P Interval:	112ms	P Axis:	57.20°b
QRS Interval:	86 ms	QRS Axis:	-14.70°b
T Interval:	167 ms	T Axis:	101.90°b

**Dr. ALAMI M**  
Professeur en Cardiologie  
164, Bd. Ghandi - Casablanca  
56 22 36 11 236 01 578 06

Signature Medecin :